DELIBERATION CFVU-022-2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 05 mai 2025

Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 10 mars 2025

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 12 mai 2025 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la CFVU du 10 mars 2025 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Françoise GROLLEAU
Présidente de l'Université d'Angers
Signé le 06 juin 2025

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 11 juin 2025

PROCÈS-VERBAL

Commission de la formation
et de la vie universitaire
du 10 mars 2025

université angers

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 10 mars 2025 à 14h32, sous la présidence de Madame MATHIEU. Cette réunion s'est tenue en présentiel, en salle du Conseil de la Présidence.

GROLLEAU Françoise	Excusée
MATHIEU Isabelle	Présente
ARCHILES Ethan	Absent
BAGLIN Isabelle	Présente
BARBAUD Ilyas	Présent
BLATTEYRON Clara	Excusée, a donné procuration à Monsieur BARBAUD
CAILLET Johann	Excusé, a donné procuration à Monsieur FLACHAIRE
CAMAZON-SIONNIERE Sean	Présent
CHEVALLIER Elisa	Absente
CHIRON-BROCHARD Clara	Excusée
CLEMENT Alain	Présent
EVEILLARD Matthieu	Excusé, a donné procuration à Madame MATHIEU
FLACHAIRE Nathan	Présent
FLORIN Eloi	Absent
GINDRE Denis	Excusé, a donné procuration à Madame LANGLOIS
GRIMAULT Virginie	Présente
HOCQUET Anne-Sophie	Présente
LANGLOIS Laetitia	Présente
LAPLANCHE Jean-François	Présent
LE GALL Philippe	Excusé
LEBDAI Souhil	Excusé
LEDUC Nathalie	Excusée, a donné procuration à Madame BAGLIN
LEVEQUE Arthur	Absent
LEVY Léonie	Présente
MAHLOUL Madris	Présent
MATHEUS Guillaume	Présent
MAUREL Christophe	Excusé
MEYNARD Cécile	Présente
MOREAU Cécile	Excusée
PELOILLE Manuelle	Excusée, a donné procuration à Madame MATHIEU
PENCHAUD Anne-Laurence	Présente
PERROCHEAU Pierre-Jean	Présent
PHILIPPS Margot	Présente
PICHARD François-Loïc	Présent
RICHARD Marie	Absent
RINGLER Solène	Excusée
RONDEAU Anna	Absente
TRAVIER Sandrine	Présente

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

VALENTIN Aurélien	Excusé, a donné procuration à Monsieur BARBAUD
WALSH DE SERRANT Jacques-Antoine	Excusé

Membre de droit présent :
LAIGNEAU Olivier, Directeur général des services
VERON Michel, Directeur général adjoint

Membres invités par la Présidente présents :
ANDRE Emilie, Directrice du département de Maïeutique de la Faculté de Santé
ANSELME Hélène, Directrice des affaires financières
BOUVIER Lydie, Vice-présidente Formation professionnelle et développement de l'alternance
BOUSSEAU Frédéric, Directeur adjoint de l'IUT
BRESTIC Katell, Assesseure à la pédagogie de la Faculté LLSH
DANIEL Christophe, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
DEBSKI Nathalie, Assesseure à la pédagogie de l'IAE Angers
FLEURANT Cyril, Directeur du SUIO-IP
HARTHEISER Florence, Directrice du SSU
LARDEUX Frédéric, Directeur de la Faculté des Sciences
RAVAIN Emmanuelle, Directrice des enseignements, de la vie étudiante et des campus
REY Anne, Directrice adjointe à la pédagogie de l'ESTHUA – INNTO

Secrétariat de séance :
Service des affaires institutionnelles – DAGJI

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal 1

1-1 Procès-verbal de la CFVU du 09 décembre 2024 1

2. Prospectives et moyens 1

2-1 Répartition de l'enveloppe 2025 des moyens destinés à la formation 1

3. Enseignement et conventions 1

3-1 Modification des maquettes 1

3-2 Création de DIU et DU – Faculté de Santé 9

3-3 Modification de DIU et DU – Faculté de Santé 10

3-4 Nombre et répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé – Septembre 2025 11

3-5 Nombre et répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé – Septembre 2026 11

3-6 Conventions 12

4. Vie universitaire 13

4-1 Bilan 2023-2024 de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville 13

4-2 Bilan 2024 de l'association Nightline 14

5. Informations 17

5-1 Calendriers Parcoursup/Mon Master 17

5-2 Thélème 17

5-3 Enquêtes SISE 17

5-4 Evaluation des formations 24/25 17

5-5 Budget participatif 18

5-6 Séminaire des élus étudiants 18

5-7 Groupe de travail suralcoolisation et bizutage 18

6. Questions diverses 19

7. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 10 mars 2025 20

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Madame MATHIEU donne la parole à monsieur Olivier LAIGNEAU, nouveau Directeur Général des Services de l'Université d'Angers, afin qu'il se présente.

Monsieur LAIGNEAU est angevin et revient sur ses terres après 15 ans d'expérience dans diverses administrations. Il est haut-fonctionnaire et sous-préfet, et a rejoint l'Université d'Angers pour y prendre les fonctions de Directeur Général des Services en février dernier.

1. Approbation du procès-verbal

1-1 Procès-verbal de la CFVU du 09 décembre 2024

Madame MATHIEU présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Le procès-verbal de la CFVU du 09 décembre 2024 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 2 abstentions.

2. Prospectives et moyens

2-1 Répartition de l'enveloppe 2025 des moyens destinés à la formation

Madame ANSELME présente ce point (cf. diaporama de séance). Elle rappelle que le budget initial 2025 de l'Université d'Angers fait apparaître des recettes à hauteur de 193 M€ et des dépenses à hauteur de 209 M€, soit un solde budgétaire négatif à - 16 M€. 40 % des 209 M€ de dépenses sont des dépenses de formation. Les 83 M€ de dépenses en formation se répartissent de la façon suivante : 52,8 M€ pour les formations de niveau licence, 28,9 M€ pour les formations de niveau master et 3,5 M€ pour les formations de niveau doctorat.

Monsieur PICHARD souhaite connaître le nombre d'étudiants en face de chaque niveau.

Madame MATHIEU propose de transmettre ces données ultérieurement.

Monsieur PERROCHEAU aimerait avoir la répartition des dépenses de formation pour l'année 2024.

Madame ANSELME indique que les ratios sont globalement identiques mais les dépenses augmentent environ de 2 % entre le budget initial 2024 et le budget initial 2025.

La répartition de l'enveloppe 2025 des moyens destinés à la formation est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

3. Enseignement et conventions

3-1 Modification des maquettes

Madame MATHIEU présente ce point (*cf. diaporama de séance*). Elle précise qu'un certain nombre de documents ont été déposés en retard et s'en excuse, et souhaite recueillir l'approbation des membres de la CFVU pour qu'ils puissent s'exprimer sur les demandes

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

de modification de maquettes [*les membres de la CFVU donnent leur accord*]. Les équipes ont expertisé 149 formations dont 49 avec des incidences financières. Il est important d'avoir à l'esprit que le calcul des incidences financières n'est pas complètement fiabilisé à ce jour. Des biais sont en effet liés aux mutualisations, aux effectifs, etc. Il avait été décidé de passer en CFVU de mars toutes les maquettes qui présentent des modifications structurelles, et le timing a été respecté. Pour autant, il faudra effectuer une diffusion auprès des collègues des autres universités qui partagent des formations avec l'Université d'Angers, afin de fluidifier le partage d'informations. Il faut aussi être en capacité de pouvoir s'emparer de l'outil COF Ametys pour mieux gérer les formations et être en mesure de dresser un historique précis des formations, sur le fond comme sur la forme, afin de mieux comprendre et analyser leur évolution dans le temps.

Le calendrier 2025 est le suivant :

- Février – mai : Saisie et modification des charges d'enseignements, de la structure des formations, des mutualisations et des effectifs prévisionnels selon les décisions de chaque composante concernant les modifications de maquettes pour l'année 2025-2026
- À partir de juin : Présentation des rapports de synthèse COF Ametys lors des dialogues de gestion

Madame MATHIEU présente une proposition de calendrier 2026 :

- Avant mars : Saisie des modifications de maquettes sur COF Ametys sur le catalogue prévisionnel
- Mars : Téléchargement du rapport de synthèse après saisie des modifications. Joindre un argumentaire des évolutions
- Mi-mars : Passage des modifications de maquettes en CFVU avec l'argumentaire financier

Madame BAGLIN souhaite savoir qui effectuera la saisie dans COF Ametys.

Madame MATHIEU explique que la saisie est très dépendante de l'organisation dans les composantes. Des formations sont par ailleurs proposées aux collègues au sein des composantes.

Madame DEBSKI indique qu'il faudrait effectuer un travail sur les maquettes des formations en alternance puisque des heures sont prises en charge par les CFA, ce qui complexifie les choses. En tout état de cause, elle remercie les collègues qui ont réalisé un énorme travail.

Madame RAVAIN reconnaît qu'il est parfois fastidieux de prendre en main un nouvel outil mais COF Ametys permet véritablement de fiabiliser les données.

Monsieur BOUSSEAU estime qu'il est un peu compliqué de lancer ce travail dès janvier-février, pour être prêt en mars, ce qui est particulièrement tôt dans l'année.

Madame MATHIEU rappelle qu'il peut exister des exceptions mais l'objectif reste d'examiner la majorité des modifications en mars de chaque année.

Madame BRESTIC remercie les collègues du SMAF pour le travail réalisé.

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

Madame MATHIEU résume les modifications les plus importantes :

- Suspension du M1 Économie appliquée parcours IESCI : - 354,5h ETD
- Création M2 Droit notarial + 516h ETD mais financement par l'alternance
- Transfert de la LP PME PMI de l'IUT vers l'UFR DEG : + 460h ETD mais financement par l'alternance
- Suspension de la Licence 3 administration publique : - 516,5h ETD

Monsieur PERROCHEAU note qu'il est inscrit dans le tableau - 56h ETD pour le M1 Finance et gestion du patrimoine mais il ne les retrouve pas dans la fiche de modification.

Madame MATHIEU prend bonne note de la remarque et annonce qu'une vérification sera effectuée.

Monsieur DANIEL observe une diminution de 20h ETD et non de 56h ETD. Une modification est donc apportée dans le tableau.

Sous réserve de cette modification, les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion :

- L1 « Économie Gestion »
- L1-2 « Économie Gestion », parcours « Progressif (L1 en 2 ans) »
- L2 « Économie Gestion », parcours « Professionnalisante Banque Finance Assurance »
- L2 « Économie Gestion », parcours « Professionnalisante Entreprenariat »
- L2 « Économie Gestion », parcours « Professionnalisante Métiers des administrations et collectivités territoriales »
- L3 « Économie Gestion », parcours « Économie appliquée »
- L3 « Économie Gestion », parcours « Finance, comptabilité, contrôle »
- L3 « Économie Gestion », parcours « Marketing »
- L3 « Économie Gestion », parcours « Ressources humaines »
- L1-2-3 « Droit » - Angers et Cholet

- DL1-2-3 « Droit – Économie »

- M1 « Finance »
- M1 « Gestion du patrimoine »
- M2 « Finance », parcours « Law and finance »
- M2 « Gestion du patrimoine », parcours « Évolution professionnelle »
- M2 « Droit des affaires », parcours « Droit de l'entreprise »
- M2 « Économie Appliquée », parcours « Ingénierie des données et évaluations économétriques »
- M1-2 « Droit public », parcours « Droit international et européen »
- M1-2 « Droit notarial »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 4 abstentions.

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

ESTHUA

Madame REY présente les modifications de maquettes pour l'ESTHUA, avec une diminution de 45,67h ETD. La plupart des modifications renvoient à des ajustements de maquettes.

Les maquettes des formations suivantes, portées par l'ESTHUA, Institut national du tourisme :

- L3 « Tourisme », parcours « Hospitalité » (apprentissage)
- L1-2-3 « Tourisme », parcours « Hospitalité » (formation initiale)
- L1-2-3 « Arts », parcours « Culture et patrimoines »

- LP « Métiers des arts culinaires et des arts de la table », parcours « Création et reprise d'un restaurant »
- LP « Métiers des arts culinaires et des arts de la table », parcours « Métiers de la gastronomie »
- LP « Logistique et transports internationaux », parcours « Management des services aériens »

- M1-2 « Management sectoriel », parcours « Hôtellerie »
- M1-2 « Management sectoriel », parcours « International hospitality management »
- M1-2 « Management sectoriel », parcours « Évènementiel »
- M1-2 « Tourisme », parcours « Management des organisations touristiques et digitales »
- M1-2 « Tourisme », parcours « Innovation et création d'entreprises touristiques »
- M1-2 « Direction de projets ou établissements culturels », parcours « Patrimoine et tourisme »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

IAE

Madame MATHIEU comptabilise une diminution de 27h ETD dans les maquettes de formation de l'IAE, avec notamment la fermeture du Master 1 mention "Comptabilité Contrôle Audit" dans le cadre du partenariat avec EUA Dakar au Sénégal (pas d'ouverture en septembre 2025) puis du Master 2 mention "Comptabilité Contrôle Audit" dans le cadre du partenariat avec EUA Dakar (pas d'ouverture en septembre 2026).

Madame DEBSKI précise qu'il y a eu des ajustements grâce aux retours des étudiants dans les conseils de perfectionnement. Concernant le Master mention "Comptabilité Contrôle Audit", il faut savoir que ce partenariat, qui date de 6-7 ans, s'est progressivement dégradé et il a été fait le choix de fermer la formation.

Monsieur PERROCHEAU souhaite avoir des précisions sur ces dégradations avec l'institution sur place.

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Madame DEBSKI évoque des défauts de paiement dans un premier temps, à horizon de 6 à 9 mois, ce qui décalait d'autant le budget de l'IAE. Par ailleurs, le partenaire mettait en avant le fait qu'il portait ce diplôme alors qu'il était en réalité porté par l'Université d'Angers, d'où une perte de confiance. Elle regrette que cette collaboration prenne fin car le niveau des étudiants était très bon.

Les maquettes des formations suivantes, portées par l'IAE :

- L3 « Économie et gestion », parcours « Management international »

- M1 « Marketing, vente »
- M1 « Management et commerce international »
- M1 « Gestion des ressources humaines »
- M2 « Marketing, vente », parcours « Chef de produit responsable »
- M2 « Marketing, vente », parcours « Marketing digital »
- M2 « Management et commerce international », parcours « Management international et marketing »
- M2 « Management et commerce international », parcours « Management international et ressources humaines »
- M1-2 « Comptabilité-contrôle-audit »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Madame MATHIEU résume les modifications les plus importantes (diminution globale de 406,5h ETD) :

- Passage de 7 enseignements de préprofessionnalisation à 3
- Augmentation de quelques volumes horaires pour les enseignements qui le nécessitent

Monsieur PERROCHEAU souhaite connaître les raisons du passage de 7 enseignements de préprofessionnalisation à 3.

Madame BRESTIC explique que les 7 enseignements de préprofessionnalisation remontent à l'époque de la création de la maquette Thélème. Cette offre pesait énormément sur la composition des emplois du temps. La méthode du 1er arrivé = 1er servi faisait que certains étudiants se retrouvaient avec des enseignements très éloignés de leurs intérêts. Enfin, la composante a rencontré beaucoup de difficultés, cette année, à pourvoir ces enseignements, ce qui fait que certains ont dû être annulés. Ce sont les raisons pour lesquelles il a été décidé de réduire le nombre d'enseignements de préprofessionnalisation, notamment en L3.

Les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- L3 « Langues étrangères appliquées », parcours « Anglais – Allemand »

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

- L3 « Langues étrangères appliquées », parcours « Anglais – Espagnol »
- L3 « Langues étrangères appliquées », parcours « Anglais – Italien »
- L1-2-3 « Psychologie »
- L1-2-3 « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales », parcours « Allemand »
- L1-2-3 « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales », parcours « Espagnol »
- L1-2-3 « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales », parcours « Anglais »
- L2-3 « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales », parcours « Litt&Langues »
- L1-2-3 « Lettres »
- L1-2-3 « Histoire »
- L1-2-3 « Géographie et aménagement »

- DL1-2-3 « Lettres – Histoire », parcours « Édition – Communication »
- DL1-2-3 « Lettres – Histoire », parcours « Humanités – Enseignement »
- DL2-3 « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales », parcours « Anglais-Allemand »
- DL2-3 « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales », parcours « Anglais-Espagnol »

- M2 « Traduction et interprétation », parcours « Traduction littéraire et générale »
- M2 « Archives »
- M2 « Didactique des langues », parcours « Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle »
- M2 « Didactique des langues », parcours « Formation en langues des adultes et mobilités »
- M2 « Didactique des langues », parcours « Didactique des langues et linguistique appliquée »
- M2 « Didactique des langues », parcours « Francophonie, inclusion, diversité, éducation, apprentissage, langues »
- M2 « Langues étrangères appliquées », parcours « Business development trilingue à l'international »
- M1-2 « Géographie, aménagement, environnement, développement », parcours « Environnement, territoires en transition, aménagement, participation »
- M1-2 « Métiers du livre et de l'édition », parcours « Édition, édition multimédia, rédaction professionnelle »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

Faculté des Sciences

Madame TRAVIER indique qu'un certain nombre de formations sont co-accréditées avec des partenaires, et certaines modifications n'ont donc pas forcément été décidées par la Faculté des Sciences elle-même.

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Monsieur FLACHAIRE souligne que des modalités d'évaluation évoluent, avec la présence d'un seul contrôle terminal dans certaines UE, ce qui empêche tout rattrapage avant la deuxième chance.

Madame TRAVIER précise qu'une seule note de contrôle continu est remontée au niveau d'Apogée mais le contrôle continu est bien l'agrégation de différentes notes au cours du semestre. En revanche, en deuxième chance, il n'y a bien qu'une seule note de contrôle terminal.

Les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté des Sciences :

- L2 « Sciences de la Vie de la Terre & Chimie », parcours « Biologies et Chimie »
- L2 « Sciences de la Vie de la Terre & Chimie », parcours « Géosciences »
- L2 « Physique, Chimie »
- L3 « Sciences de la Vie de la Terre », parcours « Biologie cellulaire et moléculaire et physiologie »
- L3 « Sciences de la Vie de la Terre », parcours « Biologie végétale »
- L3 « Sciences de la Vie de la Terre », parcours « Biologie des organismes et des populations »
- L3 « Mathématiques », parcours « Mathématiques appliquées »
- L3 « Sciences Physique Chimique », parcours « Lumières, molécules et physique chimie »
- L3 « Sciences Physique Chimique », parcours « Chimie médicament »
- L2-3 « Informatique »
- L2-3 « Mathématiques », parcours « Préparatoire professeur des écoles » (Bergson)

- DL2-3 « Mathématiques – Économie »
- DL2-3 « Mathématiques – Informatique »

- LP « Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires », parcours « Manager en entreprise d'horticulture et de paysage »
- LP « Productions végétales », parcours « Gestion de la santé des plantes »
- LP « Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable »

- M1 « Biologie végétale »
- M1 « Biologie Santé »
- M2 « Mathématiques et applications », parcours « Mathématiques fondamentales appliquées »
- M2 « Informatique »
- M2 « Biologie végétale », parcours « Santé des plantes »
- M2 « Physique appliquée et ingénierie physique », parcours « Photonique-Signal-Imagerie »
- M2 « Chimie », parcours « Sciences et ingénierie de l'environnement »
- M1-2 « Mathématiques et applications », parcours « Data Science »
- M1-2 « Chimie », parcours « Lumière, molécules, matière »
- M1-2 « Bio-géosciences », parcours « Paléontologie, paléoenvironnement et patrimoine »

sont approuvées.

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

IUT

Monsieur BOUSSEAU évoque l'arrêt de la LP PME PMI suite aux discussions avec le lycée Robert Schuman de Cholet pour ouvrir une formation pour l'entreprenariat. L'objectif est en effet d'accueillir des étudiants ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et de les accompagner. Par ailleurs, la présidence avait émis un avis négatif sur le renouvellement d'un personnel en CDD qui s'occupait de la LP PME PMI. En prévision de ce projet, un module de 30 heures orienté sur l'entreprenariat est ajouté en BUT 3 MCMO pour les étudiants de BTS qui arriveraient de l'extérieur. Monsieur BOUSSEAU précise aussi que deux LP sont suspendues, à savoir la LP Gestion de projets et structures artistiques et culturelles et la LP Gestion et conception de projets industriels. L'IUT travaille avec beaucoup de structures dans le domaine culturel et tous les professionnels du secteur ont signifié qu'il n'y aurait pas de stage l'année prochaine. Si les conditions politiques redeviennent un peu plus favorables, la formation rouvrira d'autant qu'elle répond à un besoin au sein du territoire. Concernant la LP Gestion et conception de projets industriels, l'IUT est en pourparlers avec des personnes des CCI d'Angers et de Cholet pour la rouvrir. Il faut savoir que le PAST qui s'occupe de cette formation part à la retraite.

Madame MATHIEU précise que ces deux formations restent accréditées jusqu'à la fin du contrat, ce qui permettra de les rouvrir si les conditions sont réunies.

Les maquettes des formations suivantes, portées par l'IUT :

- BUT2-3 « Gestion des entreprises et des administrations », parcours « Gestion comptable, fiscale et financière »
- BUT2-3 « Gestion des entreprises et des administrations », parcours « Contrôle de gestion et pilotage de la performance »
- BUT3 « Gestion des entreprises et des administrations », parcours « Gestion et pilotage des ressources humaines »
- BUT3 « Gestion des entreprises et des administrations », parcours « Gestion, entrepreneuriat et management d'activités »
- BUT3 « Gestion administrative et commerciale des organisations », parcours « Management commercial et marketing omnicanal »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 4 abstentions.

Faculté de Santé

Les maquettes des formations suivantes, portées par la Faculté de Santé :

- DEUST2 « Préparateur en pharmacie »
- « DFGSP2 – 2e année de Pharmacie »

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

- « DFGSP3 – 3e année de Pharmacie »
- « DFASP1 – 4e année de Pharmacie »
- « DFASP2 – 5e année de Pharmacie », parcours « Industrie »
- « DFASP2 – 5e année de Pharmacie », parcours « Internat »
- « DFASP2 – 5e année de Pharmacie », parcours « Recherche »
- « DFASP2 – 5e année de Pharmacie », parcours « Officine »

- « DFASMA1 – 1e année de Maïeutique »
- « DFASMA2 – 2e année de Maïeutique »
- « DFASMA3 – 3e année de Maïeutique »

- « DFGSM2 – 2e année de Médecine »
- « DFGSM3 – 3e année de Médecine »
- L3 « Sciences pour la Santé », parcours « Sciences Infirmières »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

3-2 Création de DIU et DU – Faculté de Santé

Madame MATHIEU présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

DIU « Arthroscopie »

Ce DIU national est coordonné par la Société française d'arthroscopie (SFA) et ouvert aux inscriptions dans 19 universités. L'objectif de ce diplôme est d'assurer la formation théorique et pratique de praticiens en arthroscopie ostéoarticulaire. La formation apporte des connaissances approfondies de la pratique d'arthroscopique et du traitement arthroscopique des différentes lésions ostéoarticulaires. La durée de la formation est de 42 heures pour un coût de 1 200 € pour les entreprises et de 550 € pour les étudiants.

Madame BOUVIER précise que le modèle économique de la formation est calculé grâce à une maquette en coûts complets, ce qui fait qu'elle est forcément à l'équilibre financier, à l'instar des formations suivantes qui seront présentées.

Madame BRESTIC souhaite connaître le nombre d'étudiants accueillis.

Madame MATHIEU répond qu'il est prévu une petite cohorte d'étudiants comprise entre 2 et 5.

La création du DIU « Arthroscopie » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 2 abstentions.

DU « IRM Cardiaque d'expertise »

Ce DU a pour objectif de parvenir au niveau d'autonomie nécessaire en IRM Cardiaque pour pouvoir assurer les vacations cliniques et les avis spécialisés locaux. Pour cela, le stagiaire devra être capable de rassembler les éléments de sémiologie permettant d'appuyer un diagnostic clinique et de rédiger un compte rendu explicitant la valeur des

signes sémiologiques. La durée de la formation est de 34 heures pour un coût de 1 000 € pour les entreprises et de 350 € pour les étudiants.

La création du DU « IRM Cardiaque d'expertise » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

DU « Allergies et hypersensibilités alimentaires »

Devant l'augmentation préoccupante de la prévalence des maladies allergiques, il est nécessaire pour les professionnels de santé de se former afin d'effectuer une prise en charge adaptée de ces patients. Ce DU répond à cette demande et a pour objectif de former les professionnels médicaux et paramédicaux à cette prise en charge. La durée de la formation est de 61 heures pour un coût de 1 200 € pour les entreprises.

Monsieur FLACHAIRE note qu'il n'est pas prévu de tarif pour les étudiants.

Madame MATHIEU répond que cette formation n'est ouverte qu'aux salariés libéraux.

La création du DU « Allergies et hypersensibilité alimentaires » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

3-3 Modification de DIU et DU – Faculté de Santé

Madame MATHIEU présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

DIU « Échocardiographie »

Il est proposé l'ajout de 4h TD, pour une durée de formation de 36 heures sur deux années.

La modification du DIU « Echocardiographie » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

DIU « Pratique de recherche clinique » (PRATIC)

Il est proposé l'ajout de 7,75h TD, pour une durée de formation de 113 heures.

La modification du DIU « Pratique de recherche clinique » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

DIU « Psychopathologie de la personne âgée du Grand Ouest »

La durée de la formation est de 70 heures, à laquelle est ajoutée une journée de soutenance. Par ailleurs, elle observe des modifications de modalités de contrôle des connaissances (MCC) sur les épreuves et les conditions de validation. Enfin, les droits

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

d'inscription sont en augmentation, de 1 235 € à 1 800 € pour les entreprises et de 510 € à 900 € pour les étudiants.

Madame BRESTIC souhaite connaître les raisons de la forte augmentation des droits d'inscription.

Madame BOUVIER rappelle que beaucoup de formations ont été mises en place avant l'utilisation de la maquette en coûts complets. Le calcul a depuis été modifié, ce qui explique cette forte augmentation.

Madame RAVAIN évoque aussi une harmonisation des tarifs entre les 4 universités partenaires.

La modification du DIU « Psychopathologie de la personne âgée du Grand Ouest » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 21 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

DU « Prise en charge des traumatisés graves »

Il est proposé une modification du volume horaire de la formation, à savoir + 9 heures pour le parcours médecin et + 5 heures pour le parcours infirmier.

La modification du DU « Prise en charge des traumatisés graves » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

3-4 Nombre et répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé – Septembre 2025

Madame MATHIEU présente ce point (cf. diaporama de séance). Elle évoque une modification de la répartition des places votée le 27 février 2025 au Conseil de santé pour la rentrée 2025, pour la filière Maïeutique (chiffres qui ont été votés initialement en avril 2024) et pour la rentrée 2026 (chiffres votés en décembre 2025). L'ajout de 2 places s'explique pour être en adéquation avec les objectifs pluriannuels fixés pour chaque formation par le ministère. Afin de remplir cet objectif au sein du département Maïeutique, il a été décidé avec l'accord de la Région d'augmenter de deux places dès maintenant, à savoir pour les promotions actuelles de PluriPASS (+1) et LAS2/3 (+1), et celles à venir.

Madame ANDRÉ, directrice du département Maïeutique, est très heureuse que la Région ait accordé ces deux places supplémentaires.

Le nombre et la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé, pour septembre 2025, sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3-5 Nombre et répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé – Septembre 2026

Madame MATHIEU présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Le nombre et la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé, pour septembre 2026, sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

3-6 Conventions

Madame MATHIEU présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Faculté LLSH – Le Mans Université – Master Études sur l'enfance et la jeunesse

Cette convention fixe les modalités de la mise en œuvre de la co-accréditation entre l'Université d'Angers et Le Mans Université pour délivrer le diplôme de master mention « Études sur l'enfance et la jeunesse » suite au retrait de Nantes Université en tant que partenaire.

Monsieur PERROCHEAU demande pourquoi Nantes Université ne fait plus partie de ce partenariat.

Madame MATHIEU identifie des changements de personnes, de posture et d'équipe au sein des établissements au fur et à mesure des années. Nantes Université ne souhaitait plus prendre en charge les heures qui lui revenaient pour cette formation.

La convention entre la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et Le Mans Université, relative au Master « Etudes sur l'enfance et la jeunesse » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Faculté LLSH – Université de Cracovie – Master Didactique des langues, parcours DILLA

Madame BRESTIC indique que cette convention précise les modalités de mise en œuvre d'un programme d'enseignement commun élaboré conjointement par les deux parties, pour la délivrance des deux diplômes suivants :

- Master Didactique des langues, parcours Didactique des langues et Linguistique appliquée de l'Université d'Angers
- Master de linguistique appliquée de l'UKEN, Cracovie.

Une collègue de l'Université d'Angers a des liens informels depuis de très nombreuses années avec l'Université de Cracovie dans le cadre d'échanges d'étudiants en Erasmus, et il a émergé l'idée d'une convention pour la délivrance de deux masters qui seraient à cheval entre les deux universités, ce qui permettra aux étudiants concernés d'obtenir un double diplôme.

La convention entre la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et l'Université de Cracovie, relative au Master « Didactique des langues, parcours Didactique des langues et Linguistique appliquée », est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

ESTHUA – Hochscule Worms – Master Tourisme

Madame REY indique que cette convention précise les modalités de mise en œuvre d'un programme d'enseignement commun élaboré conjointement par les deux parties, pour la délivrance des deux diplômes suivants :

- Master, Mention Tourisme de l'Université d'Angers
- Master of Arts, International Tourism management de la Hochschule Worms

L'idée de cette convention est de renforcer les liens avec cette université, pour encourager les étudiants à se rendre dans ces régions européennes de plus en plus désertées. Il est ainsi possible de se rendre en Allemagne, sans parler allemand, et de suivre des cours en anglais.

Madame MATHIEU précise que la convention donne le nombre de 10 étudiants maximum.

La convention entre l'ESTHUA, Institut national de tourisme et la Hochschule Worms, relative au Master « Tourisme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

4. Vie universitaire

4-1 Bilan 2023-2024 de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville

Madame GUILLEAU indique que ce bilan est présenté dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'AFEV qui a été mis en place il y a quelques années. Pour rappel, l'AFEV est une association nationale qui lutte contre les inégalités éducatives et sociales, et est complémentaire de l'Éducation nationale. L'objet de l'association est de proposer à des bénévoles des terrains d'engagement à destination des jeunes des quartiers prioritaires. Elle propose du mentorat, des collocations solidaires, le dispositif Démo'Campus et des volontariats en service civique. Le mentorat permet à un étudiant d'accompagner un jeune des quartiers prioritaires à domicile pendant 2 heures par semaine. En 2023-2024, 350 enfants des quartiers prioritaires ont été accompagnés. Les collocations solidaires sont des logements proposés dans les quartiers prioritaires à des jeunes de 18 à 30 ans. 60 % des colocataires sont des étudiants et on en comptait 76 en 2023-2024. Ils mettent par ailleurs en place des projets en pied d'immeuble pour créer du lien social et de la mixité. Le dispositif Démo'Campus est lié à l'orientation c'est-à-dire que l'AFEV propose des ateliers auprès des collégiens et des lycéens des quartiers prioritaires pour démocratiser la vie étudiante. Enfin, l'AFEV accueille aussi des volontaires en service civique (19 en 2023-2024) qui sont répartis dans chacun des dispositifs. L'AFEV a accompagné 2 883 jeunes en 2023-2024. Le travail de l'association est de mettre en dynamique des jeunes dans des actions pour qu'ils puissent s'épanouir et grandir.

Madame PERON effectue un focus sur les engagés de l'Université d'Angers. On comptabilise ainsi 378 engagés à l'AFEV dont 179 étudiants de l'Université d'Angers. Elle évoque également l'UE E2O qui permet de valoriser cet engagement, avec 73 inscrits à l'UE Accompagnement individuel avec l'AFEV. Le nombre d'étudiants qui font valoir leur engagement au travers de l'E2O augmentent chaque année. Elle aborde ensuite la question de l'accompagnement proposé aux engagés puisque le but est qu'ils puissent vivre un engagement riche et une expérience étudiante diversifiée. C'est la raison pour laquelle une plateforme de reconnaissance de l'engagement a été mise en place il y a quelques années, ce qui permet aux étudiants d'avoir accès à des cours en ligne pour qu'ils se sentent plus

à l'aise au début de leur engagement. Ces cours sont complétés par des formations proposées en présentiel toute l'année. Les étudiants ont la possibilité de témoigner de leur parcours auprès des collégiens des établissements REP et REP+. L'AFEV peut accompagner et soutenir des projets tutorés d'étudiants ainsi qu'accueillir des stagiaires au sein de la structure. Des actions ont été menées au sein de la Parenthèse et madame PERON remercie l'Université pour son accueil dans ce lieu. Enfin, en termes de nouveautés, un poste a été créé au sein de l'association, à savoir celui de chargé de développement enseignement supérieur, qu'elle occupe actuellement. La volonté est de continuer à approfondir les liens avec les établissements d'enseignement supérieur dont l'Université d'Angers, ce qui se matérialise par la convention, une présence sur les campus, des échanges avec les personnels, etc. Un des objectifs est de proposer aux établissements d'enseignement supérieur un programme qui existe à l'AFEV à l'échelle nationale, qui est celui du mentorat d'accueil. Il s'agirait d'un accompagnement pour les étudiants de première année par des pairs de troisième année.

Madame BAGLIN souhaite savoir s'il existe un effectif maximal pour l'E2O et comment sont organisés les enseignements.

Madame PERON répond qu'il n'y a pas jauge maximale puisque l'idée est de valoriser ce que les étudiants peuvent faire en tant que mentor. En parallèle, des formations sont proposées pour les accompagner, mais la validation de cette UE se fait sur leur engagement en tant que mentor. Les formations sont proposées à partir de la plateforme via des MOOC et/ou en présentiel.

Madame LANGLOIS se demande par quels canaux l'AFEV passe pour recruter des étudiants. Elle suggère d'accueillir les représentants de l'association dans les cours magistraux en début d'année, pour encourager les étudiants à participer à ce genre de projet extrêmement stimulant.

Madame PERON retient l'idée de l'invitation. L'AFEV tient des stands sur les campus, mobilise les réseaux sociaux, participe au Campus Day, etc. Pour autant, elle est convaincue que rien ne remplace le présentiel, d'où l'objectif de rencontrer le plus possible les étudiants en face-à-face sur les campus.

Monsieur BARBAUD s'interroge sur le lien avec les campus délocalisés (Cholet, Saumur…) et les collèges et lycées de ces territoires.

Madame PERON indique que l'AFEV ne va pas intervenir auprès des enfants sur les campus délocalisés puisque la plupart des mentors vivent à Angers. En revanche, il existe aussi à l'AFEV un programme de mentorat à distance à l'échelle régionale, et certains étudiants du campus de Cholet se sont inscrits à ce programme. Ils peuvent également prétendre à l'UE E2O à travers ce mentorat à distance.

Monsieur FLEURANT pense qu'il faudrait renforcer les liens entre le SUIO-IP et l'AFEV pour allier les forces des deux structures et travailler contre le déterminisme social.

4-2 Bilan 2024 de l'association Nightline

Madame SOHIER rappelle que l'association Nightline, qui a vu le jour à Angers en mars 2022, a comme mission l'amélioration de la santé mentale des étudiants en agissant à l'échelle individuelle, collective et sur leur environnement par des actions d'écoute, de

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

sensibilisation, de formation, de communication et de plaidoyers. Les étudiants sont une population particulièrement vulnérable en termes de santé mentale. Ainsi, 36,1 % des étudiants présentaient des symptômes dépressifs en 2021, soit 20 points de plus que les jeunes non-étudiants. En 2023, 43 % des étudiants présentaient des signes de détresse psychologique. Nightline met en place des lignes d'écoute, des actions de proximité, des actions de sensibilisation et de formation (Fresque de la santé mentale…), des actions de communication et de création de ressources, etc. En 2017, l'association était uniquement localisée à Paris et comprend désormais 7 antennes et 8 plateaux d'écoute, avec un double plateau en Région Pays-de-la-Loire, à Angers depuis mars 2022 et à Nantes depuis 2023. Le site d'Angers comprend entre 15 et 25 bénévoles, en fonction des années, et accueille 4 volontaires en service civique qui mettent en place des actions auprès des étudiants. 1 380 contacts ont été reçus en 2024 au niveau de la ligne d'écoute pour 741 contacts pris, soit 50 %, pourcentage qui reste améliorable.

Madame ANDRÉ souhaite avoir plus de précisions sur la différence entre les contacts reçus et les contacts pris, et s'interroge sur l'orientation des étudiants qui ne sont pas pris en charge par Nightline.

Madame SOHIER explique que les contacts pris sont les contacts auxquels les bénévoles ont pu répondre, que ce soit par tchat ou par téléphone, de 21h à 2h30 du matin. Il n'y a pas de bascule vers d'autres opérateurs. Un message d'excuse est transmis aux étudiants dont l'appel ne peut pas être pris en charge dans l'immédiat et il leur est proposé de rappeler ultérieurement.

Monsieur BARBAUD demande si la raison a trait à un manque de bénévoles, un manque de temps, etc.

Madame SOHIER indique que la majorité des contacts durent entre 1h et 1h30 pour 3 ou 4 bénévoles présents. Il est possible de basculer l'appel vers des bénévoles d'autres antennes au niveau national si certains sont disponibles. Dans les faits, les équipes ne sont pas en nombre suffisant pour répondre à tous les contacts. En termes de thématiques, la vie avec les autres revient majoritairement dans les échanges, à savoir les relations familiales, amicales, liens sociaux, etc. Le thème santé mentale renvoie aux questions de solitude et d'anxiété. Tous les appels qui font mention de suicide tournent autour de 15 %, que ce soit des risques passifs, actifs ou immédiats. Les étudiants dans ce cas de figure sont redirigés vers le 31 14, numéro national de prévention du suicide, et il leur est proposé d'aller consulter des professionnels. Dans le cas d'un risque immédiat, les bénévoles appellent les secours pour qu'ils interviennent. Le thème vie personnelle concerne le rapport à soi, le rapport à ses études, le rapport à son corps, etc. Enfin, 7 % des appels concernent des sujets en lien avec des violences sexuelles, des violences physiques ou du harcèlement.

Ce sont majoritairement des femmes qui contactent Nightline. Un questionnaire d'après-écoute est transmis mais simplement 15 % des personnes le remplissent. En termes de résultat, 78 % des appelants se sentent mal avant l'appel et 70 % se sentent mieux ensuite. 72 % des appelants se sentent aussi moins seul suite à un échange avec un ou une bénévole. Un cabinet extérieur a mené des enquêtes plus qualitatives en 2024 auprès de 30 appelants pour discuter plus en détails de ce que cet appel leur avait apporté, et les résultats seront prochainement connus. L'équipe d'Angers a accueilli 7 nouveaux bénévoles en 2024, et l'association compte 4 bénévoles formateurs qui les forment. Chaque bénévole

de Nightline doit suivre une période de formation à l'écoute de 32 heures. Une psychologue responsable accompagnement vient rencontrer les membres bénévoles pour avoir un temps d'échange. Madame SOHIER comptabilise 19 actions en partenariat avec l'Université d'Angers en 2024, pour 1 015 étudiants sensibilisés lors d'ateliers. L'association a aussi installé deux stands aux côtés du SSU lors de la semaine d'information en santé mentale. Elle fait enfin un focus sur La fresque de la santé mentale qui est un atelier de 3 heures qui permet d'aller plus en profondeur sur les sujets traités par l'association.

Madame LANGLOIS s'interroge sur le profil type des bénévoles.

Madame SOHIER identifie 60 % d'étudiants en filière psychologie, avec une majorité de femmes. Ce sont surtout des étudiants en L2, L3 et M1, et ils restent la plupart du temps d'une année sur l'autre.

Monsieur BARBAUD a cru comprendre que l'association rencontrait des difficultés pour recruter des bénévoles. Il souhaite savoir si la sensibilisation des étudiants de l'Université d'Angers se fait aussi sur l'aspect bénévolat ou simplement sur les objectifs de l'association.

Madame SOHIER explique que les actions de sensibilisation tournent plutôt autour de la ligne d'écoute mais il est tout à fait possible de repérer des profils d'écoutants lors de ces rencontres. Le bouche-à-oreille fonctionne aussi plutôt bien. Une autre option consiste à faire des présentations en amphithéâtre, ce qui permet de capter l'attention des étudiants.

Madame MATHIEU relève que l'association fonctionne de 21h à 2h30 du matin, tous les jours. Or, elle pense aussi à une ouverture pendant les vacances de Noël où certains étudiants peuvent se retrouver seuls.

Madame SOHIER indique que les deux antennes en Pays-de-la-Loire sont ouvertes 5 à 6 fois par semaine mais la ligne d'écoute est ouverte tous les jours. Nightline n'est pour l'instant ouverte que la nuit mais il serait effectivement intéressant de réfléchir à des permanences pendant les vacances. Il s'agit aussi d'une question d'organisation avec les bénévoles et l'idée reste de venir en complément des dispositifs qui sont proposés en journée. Les bénévoles sont aussi davantage disponibles le soir et la nuit. Par ailleurs, elle observe que l'association reçoit plus d'appels à certaines périodes de l'année. Les retours de vacances sont souvent assez difficiles pour les étudiants, tout comme les périodes après les examens et lors de la rentrée.

Madame MATHIEU note que l'association ne pose pas de questions aux étudiants qui appellent, à savoir d'où ils viennent, ce qu'ils font, etc.

Madame SOHIER confirme que l'association a un principe de confidentialité et d'anonymat des appelants. L'association ne collecte pas non plus les traces écrites sur les tchats.

Monsieur PICHARD se demande comment il est possible d'améliorer les choses sans retour d'expérience.

Madame SOHIER indique que l'association a connaissance des thématiques qui créent de la détresse mais son rôle est véritablement de soutenir les étudiants qui appellent et pas

forcément de collecter des données pour engager des actions ultérieures. L'association dispose aussi de fiches d'orientation même si la ligne d'écoute se veut non-directive.

Madame ANDRÉ estime qu'une lourde responsabilité porte sur les bénévoles.

Monsieur VERON rappelle que la convention avec Nightline a 4 ans d'existence, et regroupe les universités de Nantes, d'Angers et du Mans. Le CROUS met à disposition des locaux à l'association et il croit que la ville d'Angers apporte également une aide en dehors de cette convention. Enfin, la Région des Pays-de-la-Loire avait mis à disposition de l'association pendant deux ans un psychologue à mi-temps. Il note que des universités dans d'autres Régions ne se sont pas associées pour aboutir au même type de partenariat que les universités des Pays-de-la-Loire.

Madame SOHIER indique que les universités normandes souhaitent s'inscrire dans une perspective régionale. Il y a aussi de plus en plus d'actions coordonnées entre les universités de la Région Nord-Pas-de-Calais mais pas sous la forme d'une convention unique comme c'est le cas en Pays-de-la-Loire.

5. Informations

5-1 Calendriers Parcoursup/Mon Master

Madame MATHIEU informe que les candidatures Parcoursup seront étudiées à partir du 8 avril prochain et les candidatures Mon Master seront étudiées entre le 31 mars et le 27 mai 2025 (jusqu'au 29 avril pour l'alternance). Les composantes ont commencé à travailler à la composition des commissions d'examen des vœux.

5-2 Thélème

Madame MATHIEU annonce que l'Université d'Angers doit faire remonter d'ici au 31 mars le dossier d'autoévaluation à 7 ans pour le projet Thélème.

5-3 Enquêtes SISE

Madame MATHIEU indique que les premières analyses des enquêtes SISE sont en cours de finalisation et propose de partager quelques données. En 2023-2024, les taux de réussite baissent en Licence (-3,2 points), en LP (-0,6 point) et en Master (-0,6 point). Cette baisse doit être corrélée avec les données au niveau national. Par ailleurs, il y a davantage d'étudiants inscrits à l'Université d'Angers en 2024-2025, avec une augmentation de 208 étudiants (+487 avec les partenaires) par rapport à l'année dernière pour atteindre 27 279 étudiants.

5-4 Évaluation des formations 24/25

Madame MATHIEU informe que les enquêtes ont été lancées auprès des étudiants des différentes composantes en février dernier. Le taux de réponses peut être suivi en temps réel. Au 10 mars 2025, les taux de réponses selon les composantes sont les suivants : Sciences 5%, Santé 7%, Polytech 56%, IAE 20%, IUT 28%, DEG 12%, LLSH 11%, ESTHUA 2%.

Madame HARTHEISER a découvert cette année que ces enquêtes comprennent des questions sur les services communs, et suggère donc que chaque service puisse récupérer les réponses qui les concernent pour les analyser.

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Madame MATHIEU invite les composantes et les élus à effectuer de multiples rappels auprès des étudiants pour qu'ils répondent à ces enquêtes.

5-5 Budget participatif

Madame MATHIEU annonce que le vote pour les 16 projets retenus dans le cadre du budget participatif se tiendra du 10 au 24 mars 2025. Le détail des projets est disponible à l'adresse suivante : budget-participatif.univ-angers.fr.

5-6 Séminaire des élus étudiants

Madame MATHIEU fait part d'une réflexion autour de l'organisation d'un séminaire pour les élus étudiants, dans les conseils centraux et les conseils des composantes, au printemps prochain (10 ou 22 avril 2025, de 17h à 20h). À terme, l'objectif est de mettre en place un module de formation des nouveaux élus pour contribuer à faire vivre la démocratie universitaire. Elle rappelle que la vie des campus organise déjà un séminaire chaque année à destination des associations étudiantes.

Monsieur BARBAUD pense que ce sont des moments importants dans une année universitaire et il espère que de nombreux élus étudiants répondront à cet appel.

Madame HARTHEISER signale que les services communs rencontrent des difficultés pour faire siéger des représentants étudiants dans leurs conseils, et propose donc de refaire un point sur ce sujet.

5-7 Groupe de travail « suralcoolisation et bizutage »

Madame MATHIEU indique que la Commission Vie de l'établissement (CVEt) a pris l'initiative d'un groupe de travail dédié aux problématiques de suralcoolisation et de bizutage dans le cadre des événements festifs étudiants. Ses objectifs sont de dresser un état des lieux des actions existantes, analyser les données existantes, réaliser un travail de benchmark et proposer des axes d'améliorations et des actions concrètes à mener. Deux temps d'échanges collectifs sont proposés, à savoir le lundi 26 mai 2025 à 14h (à la Parenthèse) et le mardi 24 juin 2025 à 14h (à la Parenthèse). Il semble déterminant d'associer des étudiantes et étudiants à ces réflexions.

Madame HARTHEISER annonce que le SSU y participera à travers son pôle prévention collective. Elle précise que la suralcoolisation ne renvoie pas forcément à une consommation excessive à un instant T mais peut être aussi quelque chose de plus chronique, ce qui est moins identifié que la consommation festive. Les données en matière de consommation d'alcool sont particulièrement inquiétantes parmi la population générale dans les Pays-de-la-Loire, et c'est donc important que l'Université d'Angers puisse se saisir de ce sujet.

Madame MATHIEU évoque aussi la question de la consommation de drogues, de médicaments de façon détournée, etc.

Madame HARTHEISER pense que la thématique de la suralcoolisation a été choisie par rapport aux soirées étudiantes principalement. Le SSU est toutefois prêt à élargir la thématique si besoin.

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Monsieur BARBAUD souhaite savoir si ce groupe de travail est ouvert à tout le monde.

Madame RAVAIN confirme.

6. Questions diverses

Monsieur FLACHAIRE fait part d'échanges qui ont eu lieu lors des assemblées générales étudiantes comme quoi les BU de Belle-Beille et de Saint-Serge seraient fermées pendant un certain moment.

Monsieur VERON informe que des travaux d'aménagement doivent avoir lieu au rez-de-chaussée de la BU de Saint-Serge, financés par le CROUS et la CVEC. Pour autant, la fermeture de cette BU ne sera pas concomitante aux lourds travaux qui sont prévus au niveau de la BU de Belle-Beille. Un point sur les calendriers de fermeture sera effectué lors de la prochaine CFVU.

Madame MATHIEU ajoute qu'une réflexion est engagée pour identifier des lieux pour travailler et que les étudiants puissent accéder aux ressources des bibliothèques pendant les fermetures. La directrice de la BU élabore actuellement un plan de continuité de service.

Monsieur VERON précise que le CROUS a aussi été sollicité pour mettre à disposition des locaux et informe être en attente de réponses écrites de sa part.

Monsieur MAHLOUL souligne que la fermeture des BU est particulièrement inquiétante pour les étudiants en médecine et en pharmacie qui passent les concours d'internat en octobre et en décembre et suggère d'ouvrir au moins une salle pour leur permettre d'étudier.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame MATHIEU clôt la séance à 17h20.

La Présidente de l'Université d'Angers
Françoise GROLLEAU

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

7. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 10 mars 2025

Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes I BP 73532 I 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 I www.univ-angers.fr

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

10 mars 2025

CFVU du 10 mars 2025

Ordre du jour

01

Approbation du procès-verbal

02

Prospectives et moyens

03

Enseignements et conventions

04

Vie universitaire

05

Informations générales

06

Questions diverses

01

Approbation du procès-verbal

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 09 décembre 2024 – VOTE

02

Prospectives et moyens

2.1 Répartition de l’enveloppe 2025 des moyens destinés à la formation – VOTE

BUDGET 2025 UA

DEPENSES	209M€
RECETTES	193M€
SOLDE BUDGETAIRE	-16M€

Répartition des 209 M€ de dépenses estimées en 2025:

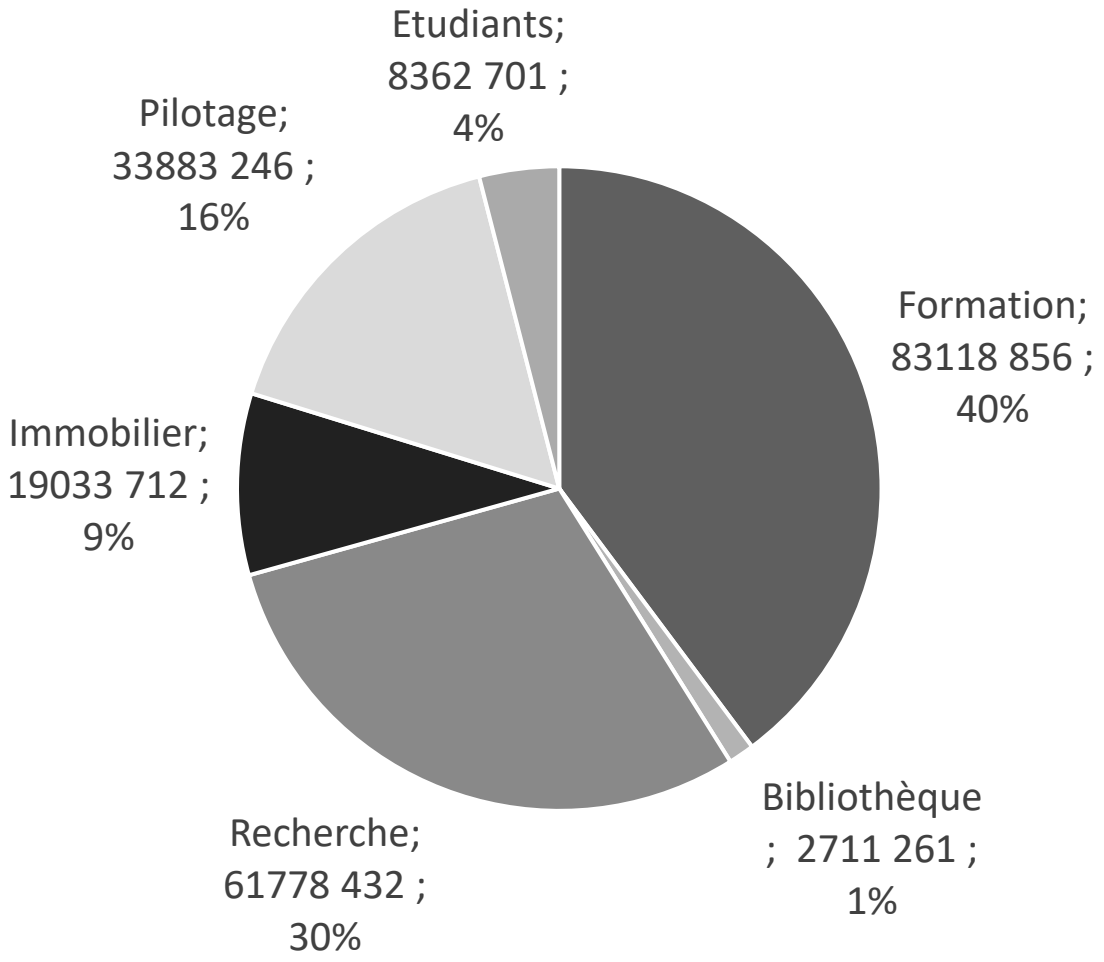

FORMATION 83M€

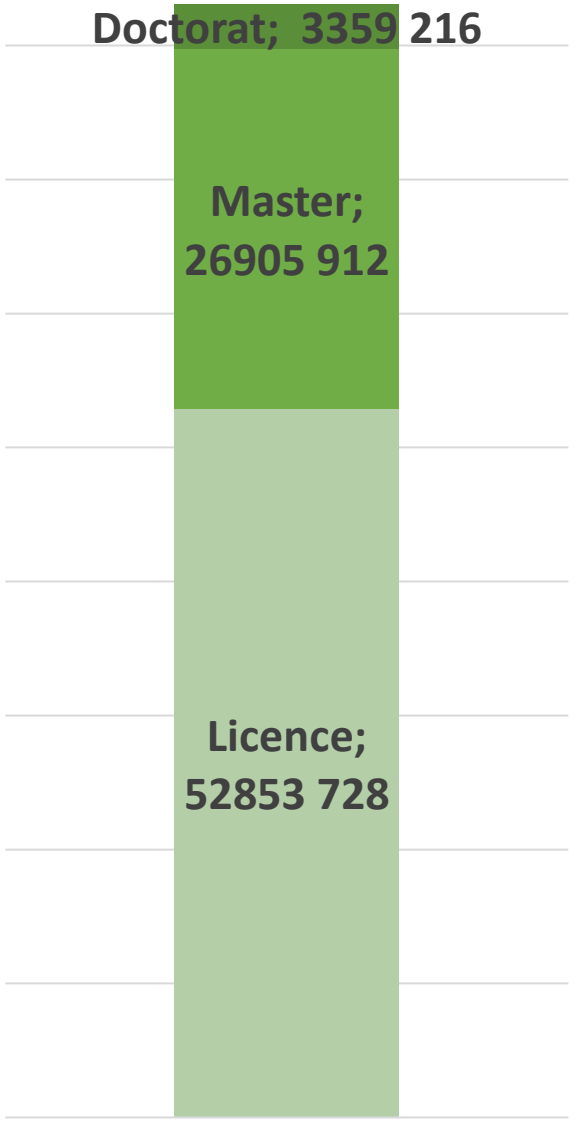

	Personnel	Fonctionnement	Investissement
Formations du niveau Licence	49 242 k€	2 546 k€	1 065k€
Formations du niveau Master	24 406 k€	2 461 k€	40 k€
Formations du niveau Doctorat	2 416 k€	944 k€	0 k€

POUR VOTE

03

Enseignement et conventions

3.1 Modification des maquettes – VOTES

3.2 Création de DIU et DU – Faculté de Santé – VOTES

3.3 Modification de DIU et DU – Faculté de Santé – VOTES

3.4 Nombre et répartition des places ouvertes en 2e année des filières de santé – Septembre 2025 – VOTE

3.5 Nombre et répartition des places ouvertes en 2e année des filières de santé – Septembre 2026 – VOTE

3.6 Conventions – VOTES

3.1 Modification des maquettes

Informations générales

→ **149** formations expertisées : dont 49 avec des incidences financières

Calcul des incidences financières non fiabilisé totalement à ce jour

Retravailler le calendrier 25/26 : diffusion, fluidifier le travail en amont

Nécessité d'utiliser l'outil COF Amétys

Garantir un historique précis des formations (fond, forme)

3.1 Modification des maquettes

Informations générales

Calendrier 2025 :

- **Février – mai** : Saisie et modification des charges d'enseignements, de la structure des formations, des mutualisations et des effectifs prévisionnels selon les décisions de chaque composante concernant les modifications de maquettes pour 25-26
- **À partir de juin**: Présentation des rapports de synthèse COF Ametys lors des dialogues de gestion

3.1 Modification des maquettes

Informations générales

Calendrier 2026 :

- **Avant mars** : Saisie des modifications maquettes sur COF Ametys sur le catalogue prévisionnel
- **Mars** : Téléchargement du rapport synthèse après saisie des modifications. Joindre un argumentaire des évolutions
- **Mi-mars** : Passage des modifications maquettes en CFVU avec l'argumentaire financier

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
L1 Droit (Angers et Cholet)	Modification durée d'épreuve	
L2 Droit (Angers et Cholet)	Modifications MCC + déplacement d'UE	
L3 Droit (Angers et Cholet)	Modifications MCC	
L1 Économie gestion	Modifications MCC	
L1 Économie gestion parcours progressif (L1 en 2 ans)	Modifications MCC	
L2 Économie gestion parcours progressif (L1 en 2 ans)	Modifications MCC + suppression UE + démutualisation + modifications ECTS	- 6h ETD
L2 Économie gestion parcours professionnel BFA	Suppression UE + démutualisation + modifications ECTS	- 6h ETD
L2 Économie gestion parcours professionnel ENT	Suppression UE + démutualisation + modifications ECTS	- 6h ETD
L2 Économie gestion parcours professionnel MACT	Suppression UE + démutualisation + modifications ECTS	- 6h ETD
L3 Économie gestion parcours EA	Changement libellé UE	
L3 Économie gestion parcours FCC	Modifications MCC, coefficient, ECTS	

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
L3 Économie gestion parcours MK	Modifications MCC, coefficient, ECTS	
L3 Économie gestion parcours RH	Modifications MCC, coefficient, ECTS	
DL1 Droit Économie gestion	Ajout UE + modification coefficients + MCC	
DL2 Droit Économie gestion	Modifications MCC + coefficients	
DL3 Droit Économie gestion	Modifications ECTS + coefficients + MCC	
M1 Finance & M1 Gestion de Patrimoine	Modification de volumes horaires	- 56h ETD
M1 Droit public - parcours Droit International et Européen (DIE)	Modification de volumes horaires, suppression / renommage d'enseignements	- 5h EDT
M1 Droit notarial	Nouvelle formation - accord entre l'INFN et l'Université d'Angers	+ 43h ETD
M2 Finance / law and finance	Modification d'évaluation	

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
M2 Gestion de Patrimoine - parcours évolution professionnelle	Modification de durée d'épreuve	
M2 Droit de l'entreprise	Modifications de coefficients	
M2 Droit public - parcours Droit International et Européen (DIE)	Renommage d'enseignements	
M2 Economie Appliquée - parcours IDEE	Mutualisation d'enseignements	
M2 Economie Appliquée - parcours IESCI	Mutualisation et renommage d'enseignements	- 3h EDT /demande retirée
M2 Droit notarial	Nouvelle formation - accord entre l'INFN et l'Université d'Angers	+ 516h ETD =) recettes alternance

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

BILAN TABLEAU : - 45 h ETD

Suspension du M1 Economie appliquées parcours IESCI : - 354,5 h ETD

Création M2 Droit notarial + 516h ETD mais financement par l'alternance

Transfert de la LP PME PMI de l'IUT vers DEG : + 460h ETD mais financement par l'alternance

Suspension de la Licence 3 administration publique : -516,5 h ETD

POUR VOTE

ESTHUA

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
LP MACAT : Parcours Métiers de la gastronomie et Création et Reprise d'un Restaurant	Modification d'heures : ajout d'une matière mutualisée	+ 22h ETD (alternance)
LP Management des Services Aériens	Modification d'une durée d'épreuve	
Licence Mention Arts Parcours Culture et Patrimoine	Modification de modalités d'évaluation, d'intitulés de matières, suppression d'un cours en L2 mais ajout d'un cours en L3. Même nombre d'heures sur la Licence.	
Master Management Sectoriel parcours Hôtellerie	Changement de nom d'un cours	
Master Management Sectoriel parcours International Hospitality Management	Modifications de structures, de coefficients, d'ECTS et du nombre d'heures.	-6h ETD
Master Tourisme parcours Management des organisations touristiques et digitales	Modifications de structures et du nombre d'heures. Modification des modalités d'évaluation	
Master Tourisme parcours Innovation et création d'entreprises touristiques	Modifications de structures et du nombre d'heures. Modification des modalités d'évaluation. Transformation M1 en formation initiale	-54h ETD
Master DPEC parcours Patrimoine et Tourisme	Modifications d'intitulés de cours et de volumes horaires	-6,67h ETD

ESTHUA

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
Licence Tourisme parcours hospitalité (FI)	Modifications de structure, de volumes horaires	-12h ETD
Licence 3 Tourisme parcours hospitalité (apprentissage)	Modifications de structure, de volumes horaires	+6h ETD
Master Management sectoriel parcours évènementiel	Modifications de structure, de volumes horaires	+5h ETD

BILAN TABLEAU : - 45,67h ETD

POUR VOTE

IAE

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
L3 Management international	Modifications MCC, volumes horaires, mutualisations, libellés	
M1 Comptabilité contrôle audit	Modifications volume horaire, heures d'autonomie, MCC	
M2 Comptabilité contrôle audit	Modifications volume horaire, modifications ECTS +coeff, heures d'autonomie, MCC	- 15 h ETD
M1 Marketing vente	Modifications volumes horaires, MCC, ECTS, coeff	
M1 Management & Commerce International	Modifications volumes horaires, MCC, mutualisations, ajout matière	
M1 Gestion des ressources humaines	Modifications MCC	
M2 Chef de Produit Responsable	Modifications MCC	
M2 Marketing digital	Modifications MCC	
M2 Management international et marketing	Modifications MCC, mutualisations	- 6 h ETD
M2 Management international des ressources humaines	Modifications MCC, mutualisations, volume horaire	- 6 h ETD

IAE

BILAN TABLEAU : -27h ETD

- Fermeture du Master 1 mention "Comptabilité Contrôle Audit" dans le cadre du partenariat avec EUA Dakar au Sénégal (pas d'ouverture en septembre 2025) puis du Master 2 mention "Comptabilité Contrôle Audit" dans le cadre du partenariat avec EUA Dakar (pas d'ouverture en septembre 2026)

POUR VOTE

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
L1 Psychologie	Modification coefficients, libellés matières	
L2 Psychologie	Modification coefficients, libellés matières, volumes horaires	- 132h ETD
L3 Psychologie	Modification coefficients, libellés matières, ECTS, nombre de choix en prépro	- 12 h ETD
L3 LEA AA-AE-AI	Modification intitulé option	
L1 Allemand	Modification libellé matières	
L2 Allemand	Modification libellé matières	
L3 Allemand	Modification libellé matières + Coef + ECTS + nombre choix prépro	- 48h ETD
L1 Espagnol	Modification libellé matières	
L2 Espagnol	Modification libellé matières	
L3 Espagnol	Modification libellé matières + Coef + ECTS + nombre choix prépro	- 48h ETD

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
L1 Anglais	Modification libellé matières	
L2 Anglais	Modification libellé matières	
L3 Anglais	Modification libellé matières + Coef + ECTS + nombre choix prépro	- 48h ETD
L2 Litt&langues	Modification libellé matières	
L3 Litt&langues	Modification libellé matières + Coef + ECTS + nombre choix prépro + épreuve	- 12h ETD
L1 Lettres	Modification libellé matières	
L2 Lettres	Modification libellé matières + volume horaire + ECTS + coef	+ 6h ETD
L3 Lettres	Modification libellé matières + ECTS + nombre choix prépro	- 48h ETD
L1 Histoire	Modification libellé matières	
L2 Histoire	Modification libellé matières	
L3 Histoire	Modification libellé matières + ECTS + nombre choix prépro	- 48h ETD

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
L1 Géographie	Modification de volumes horaires, d'évaluation, changements d'intitulés et regroupement d'enseignement	+14,5h ETD
L2 Géographie	Modification de volumes horaires, d'ECTS, de coef., d'évaluation, changements d'intitulés et regroupement d'enseignement	
L3 Géographie	Modification de volumes horaires, d'ECTS, de coef. et permutation d'intitulés	+12h ETD
DL1 Lettres- Histoire (les 2 parcours)	Modification libellé matières	
DL2 Lettres- Histoire (les 2 parcours)	Modification libellé matières	
DL3 Lettres- Histoire (les 2 parcours)	Modification libellé matières + ECTS + nombre choix prépro	- 24h ETD
DL2 Anglais-Allemand	Modification libellé matières	
DL3 Anglais-Allemand	Modification libellé matières + Coef + ECTS + nombre choix prépro	- 12h ETD
DL2 Anglais-Espagnol	Modification libellé matières	
DL3 Anglais-Espagnol	Modification libellé matières + ECTS + nombre choix prépro	- 12h ETD

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
M1 Edition	Modification ECTS, d'épreuves, volume horaire	+ 6h ETD
M2 Edition	Démutualisation, coef, ECTS, épreuve, volume horaire	+ 9h ETD
M2 Traduction	Libellé, volume horaire, démutualisation	- 6h ETD
M2 Archives	Modif de coef	
M2 DDL ELE	Mutualisations et démutualisations, modification de volumes horaires	-7h ETD
M2 DDL FLAM	Mutualisations et démutualisations	
M2 DDL DILLA	Création (avec mutualisations avec les parcours FLAM, MRE, ELE, DDL présentiel, DILALIC)	+ 9h ETD
M2 LEA BDTI (initiale et alternance)	Modification d'intitulés, de volumes horaires, de nature d'épreuve	-6h ETD
M1 GAED - parcours ETTAP	Nouvelle répartition d'ECTS, de volumes horaires, renommage / permutation de semestre de certains enseignements	
M2 GAED - parcours ETTAP	Nouvelle répartition d'ECTS, de volumes horaires, suppression / permutation de semestre de certains enseignements	
Master FIDEAL	Création : en M1 les étudiants sont inscrits en M1 DDL présentiel et en M2 les étudiants sont inscrits et suivent la formation au Canada	

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

BILAN TABLEAU : -406,5h ETD

Passage de 7 enseignements de préprofessionnalisation à 3

Augmentation de quelques volumes horaires pour les enseignements qui le nécessitent

POUR VOTE

Faculté des Sciences

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
L2 SVTC - Biologie & Chimie	Modification de volumes horaires, d'évaluation, de durée d'épreuves et renommage d'enseignements	-18h ETD
L2 SVTC - Géosciences	Modification de volumes horaires	
L2 Physique-Chimie	Modification de volumes horaires, d'ECTS, de coef. , de durée d'épreuve et d'évaluation	
L2 Informatique	Modification de volumes horaires, d'évaluation et de durée d'épreuve	- 25,32h ETD
L2 DL Maths-Eco	Création d'un nouvel enseignement et changement de prise en charge d'un autre	+ 19h ETD
L2 DL Maths-Info	Modification de volumes horaires et de durée d'épreuve	-9,32h ETD
L2 PPPE Bergson	Modification de volumes horaires sur un cours enseigné à Bergson	
L3 SVTC - parcours BCMP	Démutualisation d'un enseignement	
L3 SVTC - parcours BV	Modification de volumes horaires, d'évaluation et regroupement d'un enseignement sur une période	
L3 SVTC - parcours BOP	Renommage d'un enseignement	
L3 Maths appliquées	Modification d'évaluation d'un enseignement	

Faculté des Sciences

Formations	Modifications	Incidence financière
L3 Physique-Chimie - parcours LMPC	Renommage de parcours, modifications sur les choix d'enseignement	
L3 Physique-Chimie - parcours CM	Modification de volumes horaires, permutation de période d'enseignement, d'évaluation	
L3 Informatique	Modification de volumes horaires, de durée, de type d'épreuve et d'évaluation	-1h ETD
L3 DL Maths-Economie	Modification d'évaluation d'un enseignement	
L3 DL Maths-Informatique	Modification de volumes horaires, de durée et de type d'épreuve	
L3 PPPE Bergson	Retouches sur de l'affichage d'enseignements	
LP Manager en Entreprise d'Horticulture et de Paysage	Modification de volumes horaires, de répartition d'ECTS et de coefficients	- 112h ETD
LP Gestion de la santé des plantes	Modification d'intitulé de parcours	
LP Maîtrise de l'énergie, électricité, dév. durable	Modification d'intitulé de parcours	

Faculté des Sciences

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
M1 Maths et applications - Data Science	Modification de volumes horaires, déplacement d'enseignement de semestre	
M1 Biologie végétale	Ajout de notes plancher, modification de conditions de validation, de volumes horaires, renommage d'enseignement	
M1 Biologie santé	Modification d'évaluation d'un enseignement	
M1 Chimie (Lumomat)	Simplification de la modélisation sous l'étape	
M1 Biogéosciences (PPP)	Simplification de la modélisation sous l'étape	
M2 Maths et applications - Data Science	Changement sur la répartition d'ECTS, ajout de note plancher, modification d'évaluation et de condition de validation	
M2 Maths et applications parcours MFA A&G et A&P	Modifications d'intitulés de parcours venant de Nantes	
M2 Maths et applications parcours PSE	Modification d'intitulé de parcours venant de Nantes	
M2 Informatique - conception et développement (C&D)	Ajout de précision sur l'évaluation du projet et de stage / alternance	
M2 Informatique - IA	Ajout de précision sur l'évaluation du projet et de stage / alternance	

Faculté des Sciences

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
M2 Biologie végétale - santé des plantes - parcours PHP	Suppression / création d'enseignement	-10h ETD
M2 Photonique, signal, imagerie (PSI)	Renommage d'enseignement, ajout de précision sur l'évaluation de stage / alternance	
M2 Chimie - sciences et ingénierie de l'environnement (SIE)	Modification de volumes horaires, ajout de précision sur l'évaluation de stage / alternance	
M2 Chimie (Lumomat)	Ajout de précision sur l'évaluation de stage / alternance	
M2 Biogéosciences (PPP)	Simplification de la modélisation sous l'étape	

BILAN TABLEAU : - 156,3h ETD

POUR VOTE

IUT

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
BUT 2 et 3 GEA GC2F	Modifications coefficients, ajout SAE	
BUT 2 et 3 GEA CG2P	Modifications coefficients, ajout SAE, ventilation d'heures existantes entre BUT2 et BUT3	+ 0,5 h ETD
BUT 3 GEA GPRH	Modifications coefficients, ajout SAE, changements d'intitulés	
BUT 3 GEA GEMA	Modifications coefficients, ajout SAE	
BUT 3 MCMO	Modification volume horaire avec incidence financière, modification conditions de validation	+ 30h ETD

BILAN TABLEAU : + 30 h ETD

Transfert de la LP PME PMI de l'IUT vers DEG : - 460h ETD mais financement par l'alternance

Suspension de deux LP rentrée 2025 : LP Gestion de projets et structures artistiques et culturelles et LP Gestion et conception de projets industriels

Faculté de Santé

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
DEUST 2 Préparateur en pharmacie	Permutation de semestre de certains enseignements, nouvelle répartition ECTS, coef, ajout UE Compétences transversales, modification nombre d'heures	+ 3h ETD
L2 Pharmacie	Modification validation semestres et année, modifications nombre d'heures, évaluations	-1,5h ETD
L3 Pharmacie	Modification validation semestres et année, modifications nombre d'heures, évaluations	+1h ETD
4e année de Pharmacie	Ajout de l'UE Gestes techniques en pharma., re-numération des UE, conditions de val. du semestre, augmentation du nbre d'heures, modif. de coef. et de MCC	+28h ETD
5e année de Pharma - Industrie	Ajout de l'UE Gestes techniques en pharmacie	
5e année de Pharma - Internat	Ajout de l'UE Gestes techniques en pharmacie	
5e année de Pharma - Recherche	Ajout de l'UE Gestes techniques en pharmacie	
5e année de Pharma - Officine	Ajout de l'UE Gestes techniques en pharmacie	

Faculté de Santé

Formations	Modifications	Incidence vol. horaire
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques 2e année	Déplacement/modification EC, modification ECTS, volume horaire, coefficients, nature/durée épreuves	
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques 3e année	Refonte de la maquette suite à la mise en place de la réforme	
Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques 1ère année	Déplacement/modification EC, modification ECTS, volume horaire, coefficients, nature/durée épreuves	+ 14h ETD
DFGSM2 (2e année des études médicales)	Ajout d'un parcours "santé numérique" (mise en place de l'arrêté du 10/11/2022)	+ 42h ETD
DFGSM3 et 3e année d'IFSI	Ajout d'un TP pratique interprofessionnelles dans les 2 formations	+ 11h ETD (heures prises en charge par HU et DESI)

BILAN TABLEAU : + 86,5h ETD

POUR VOTE

3.2 Création de DIU et DU – Faculté de Santé

DIU « Arthroscopie »

Responsable de formation : Louis RONY, MCU-PH

DIU national coordonné par la Société française d'arthroscopie (SFA) et ouvert aux inscriptions dans 19 universités + Angers. L'objectif de ce diplôme est d'assurer la formation théorique et pratique de praticien·ne•s en arthroscopie ostéoarticulaire.
La formation apporte des connaissances approfondies de la pratique d'arthroscopique, du traitement arthroscopique des différentes lésions ostéoarticulaires.

Durée de la formation : 42h
Coût : 1200 euros (entreprise), 550 euros (étudiant)

POUR VOTE

3.2 Création de DIU et DU – Faculté de Santé

DU « IRM Cardiaque d'expertise »

Responsable de formation : Loïc BIERE, PU-PH

Parvenir au niveau d'autonomie nécessaire en IRM Cardiaque pour pouvoir assurer les vacations cliniques et les avis spécialisés locaux

Pour cela, le stagiaire devra être capable de :
-rassembler les éléments de sémiologie permettant d'appuyer un diagnostic clinique
-rédiger un compte rendu explicitant la valeur des signes sémiologiques

Durée de la formation : 34h
Coût : 1000 euros (entreprise), 350 euros (étudiants)

POUR VOTE

3.2 Création de DIU et DU – Faculté de Santé

DU « Allergies et hypersensibilités alimentaires »

Responsable de formation : Céline BEAUVILLAIN, MCU-PH

Devant l'augmentation préoccupante de la prévalence des maladies allergiques, il est une nécessité pour les professionnels de santé de se former afin d'effectuer une prise en charge adaptée de ces patients. Ce Diplôme d'Université répond à cette demande et a pour objectif de former médicaux et paramédicaux à cette prise en charge.
-
Durée de la formation : 61h
Coût : 1200 euros (entreprise)

POUR VOTE

3.3 Modification de DIU et DU – Faculté de Santé

DIU « Échocardiographie »

Responsable de formation : Loïc BIERE, PU-PH

Modification du volume horaire : +4h TD (facultatives)

Durée de la formation : 36h sur 2 années

POUR VOTE

3.3 Modification de DIU et DU – Faculté de Santé

DIU « Pratique de recherche clinique » (PRATIC)

Responsable de formation : Pierre-Marie ROY, PU-PH

Modification du volume horaire : +7,75 TD

Durée de la formation : 113h

POUR VOTE

3.3 Modification de DIU et DU – Faculté de Santé

DIU « Psychopathologie de la personne âgée du Grand Ouest »

Responsable de formation : Bénédicte GOHIER, PU-PH

Durée de la formation : 70h + une journée de soutenance

Modifications des MCC (épreuves, conditions de validation)

Augmentation des droits d'inscription :

Coût: augmentation 1235 euros =) 1800 euros (entreprise); augmentation 510 euros =) 900 euros (étudiants)

POUR VOTE

3.3 Modification de DIU et DU – Faculté de Santé

DU « Prise en charge des traumatisés graves »

Responsable de formation : Sigismond LASOCKI, PU-PH

Modification du volume horaire :

-parcours médecin : +9h

-parcours infirmier (IDE) : +5h

POUR VOTE

3.3 Nombre et répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé

Septembre 2025

Modification de la répartition des places votée le 27/02/25 au Conseil de santé pour la rentrée 2025, pour la filière Maïeutique (chiffres qui ont été votés initialement en avril 2024) et pour la rentrée 2026 (votés en décembre 2025)

=) ajout de 2 places qui s'explique pour être en adéquation avec les Objectifs pluriannuels fixés pour chaque formation par le ministère

=)au sein du département Maïeutique pour remplir cet objectif, il a été décidé avec l' accord de la Région d'augmenter de deux places dès maintenant , à savoir pour les promos actuelles de PluriPASS (+1) et LAS2/3 (+1) celles à venir

Répartition des places en filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2025

	Médecine	Maïeut	Odonto	Pharma	Kiné	Total
PluriPASS	107	13+1	10	39	13	182+1
IFSI 49/72/53 et formations paramédicales °	5	2	1	1	1	10
L1 L.AS	38	5	4	13	5	65
L2/L3 L.AS	66	8+1	7	25	9	115+1
Sous-TOTAL	**216**	**28+2**	**22**	**78**	**28**	**372+2**
Passerelles	11	2	0	8	0	21
Etudiants hors UE*	3	0	0	3	0	6
TOTAL avec passerelles	**230**	**30+2**	**22**	**89**	**28**	**399+2**

° Formations paramédicales autorisées et conventionnées UA ou LMU

* **Etudiants ayant déjà un parcours d'étude en filière de santé hors Union Européenne** (Décret et arrêté du 4 novembre 2019 et arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique).

POUR VOTE

3.4 Nombre et répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé

Septembre 2026

Répartition des places en filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2026

	Médecine	Maïeut	Odonto	Pharma	Kiné	Total
PluriPASS	109	13+1	10	39	13	184+1
IFSI 49/72/53 et formations paramédicales °	5	2	1	1	1	10
L1 L.AS	39	5	4	13	5	66
L2/L3 L.AS	68	8+1	7	25	9	117+1
Sous-TOTAL	**221**	**28+2**	**22**	**78**	**28**	**377+2**
Passerelles	11	2	0	8	0	21
Etudiants hors UE*	3	0	0	3	0	6
TOTAL avec passerelles	**235**	**30+2**	**22**	**89**	**28**	**404+2**

° Formations paramédicales autorisées et conventionnées UA ou LMU

* Etudiants ayant déjà un parcours d'étude en filière de santé hors Union Européenne (Décret et arrêté du 4 novembre 2019 et arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique).

POUR VOTE

3.6 Conventions

Faculté LLSH – Le Mans Université

Type de convention	Convention de co accréditation (modification)
Responsable de formation	Yves DENECHERE
Diplôme concerné	Master Études sur l'enfance et la jeunesse

Cette convention fixe les modalités de la mise en oeuvre de la co-accréditation entre l'Université d'Angers et Le Mans Université pour délivrer le diplôme de master mention "Etudes sur l'enfance et la jeunesse » suite au retrait de Nantes Université en tant que partenaire.

POUR VOTE

3.6 Conventions

Faculté LLSH – Université de Cracovie (Pologne)

Type de convention	Partenariat international (création)
Responsable de formation	Emmanuelle GADET ROUSSEAU
Diplôme concerné	Master Didactique des langues, parcours DILLA

Cette convention précise les modalités de mise en oeuvre d'un programme d'enseignement commun élaboré conjointement par les deux parties, pour la délivrance de deux diplômes :

- Master Didactique des langues, parcours Didactique des langues et Linguistique appliquée de l'Université d'Angers
- Master de linguistique appliquée de l'UKEN, Cracovie.

POUR VOTE

3.6 Conventions

ESTHUA – Hochscule Worms (Allemagne)

Type de convention	Partenariat international (création)
Responsable de formation	Gerold Beyer
Diplôme concerné	Master Tourisme

Cette convention précise les modalités de mise en oeuvre d'un programme d'enseignement commun élaboré conjointement par les deux parties, pour la délivrance de deux diplômes :

- Master, Mention Tourisme de l'Université d'Angers

- Master of Arts, International Tourism management de la Hochschule Worms

POUR VOTE

04

Vie universitaire

4.1 Bilan 2023-2024 de l’Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) – INFORMATION

4.2 Bilan 2024 de l’association Nightline - INFORMATION

4.1 Bilan 2023-2024 de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)

Présentation par Nathalie GUILLEAU, Déléguée territoriale et Maurine PERON, Chargée de développement Mentorat.

POUR INFORMATION

4.2 Bilan 2024 de l’association Nightline

Présentation par Léonie SOHIER, Déléguée territoriale.

POUR INFORMATION

05

Informations générales

....

Informations générales

Calendriers

Parcoursup

- Etude des candidatures à partir du 8 avril
- Composition des Commissions d'examen des vœux à transmettre à la DEVEC pour le 17 mars
- Webinaires le 17 mars (licences), le 20 ou le 21 (formations sélectives)

MonMaster

- Etude des candidatures du 31 mars au 27 mai / **Alternance jusqu'au 29 avril**
- Composition des Commissions d'examen des vœux à transmettre à la DEVEC pour le 17 mars
- Webinaires le 4 et 5 mars

5.1 Informations générales

Thélème : dossier auto évaluation à 7 ans

Enquêtes SISE en cours de finalisation, premières analyses :

- Baisse des taux de réussite en licence (-3,2pts), LP (-0,6pts) et Master (-0,6pts) en 23/24
- Augmentation du nombre d'inscrits : 27279 (+ 208 et sans les partenaires +487) en 24/25

Evaluation des formations 24/25 :

- Lancement de l'enquête en février mars auprès des étudiants
- Suivi de la participation sur Sphinx via le mail envoyé par Lola Monnereau DPE
- Taux de réponse global au 10 mars : Sciences 5%, Santé 7%, Polytech 56%, IAE 20%, IUT 28%, DEG 12%, LLSH 11%, ESTHUA 2%

Lancement du vote pour les 16 projets du budget participatif du 10 au 24 mars : budget-participatif.univ-angers.fr

À venir, organisation d'un séminaire des élus étudiants, le 10 ou le 22 avril 2025, 17h-20h

- une action du SDVE en lien avec l'approche usager pour consolider les liens avec les différentes parties prenantes de l'Université d'Angers et faciliter la remontée des informations de terrain
- à terme, mettre en place un module de formation des nouveaux élus

=) contribuer à faire vivre la démocratie universitaire

- Concerne les élus étudiants des Conseils centraux et des conseils des composantes

Organisation : Vie des campus qui organise déjà chaque année un séminaire pour les associations étudiantes

Programme provisoire :

-Infos générales (construire le module de formation)
-Premiers éléments de retour de l'enquête conditions de vie étudiante
-Echanger autour des priorités des élus étudiants en matière de DDRS / TEDS (en lien avec les chargés de mission DDRS)

Organisation d’un GT suralcoolisation et bizutage

La Commission Vie de l'établissement (CVEt) a pris l'initiative d'un groupe de travail dédié aux problématiques de suralcoolisation et de bizutage dans le cadre des événements festifs étudiants.

Objectifs : dresser un état des lieux des actions existantes, analyser les données existantes, réaliser un travail de benchmark, proposer des axes d'améliorations et des actions concrètes à mener

Deux temps d'échanges collectifs proposés :

le lundi 26 mai 2025 à 14h (Parenthèse)

le mardi 24 juin 2025 à 14h (Parenthèse)

Il nous semble déterminant d'associer des étudiantes et étudiants à ces réflexions.

06

Questions diverses

...

Prochaines CFVU

Dates des prochains bCFVU	Dates du dépôt des documents	Dates des prochaines CFVU
Mardi 29 avril 2025, 14h	Lundi 05 mai 2025	Lundi 12 mai 2025, 14h30
Lundi 23 juin 2025, 14h	Lundi 30 juin 2023	Lundi 07 juillet 2025, 14h30